

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	132_FAURE_75015	Numéro	75115_071_03
Adresse du site	132, avenue Félix Faure	Hauteur	R+8 (24,40 m)
Bailleur de l'immeuble	Public Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des antennes inactives.		
Complément d'info	Huit antennes sur quatre azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	20/12/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	20/11/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	20/01/2021

Historique et contexte	Mise en service des quatre antennes inactives précédemment installées Version précédente validée à la CCTM du 20/12/2019
------------------------	---

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 90°, 190° et 270°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	R + 7 (22 m)
Estimation	2G/3G/4G : 0° < 5V/m ; 80° < 4V/m ; 190° < 4V/m ; 270° < 3V/m 5G : 0° < 2V/m ; 80° < 2V/m ; 190° < 2V/m ; 270° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	27,90 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 8 antenne panneaux existantes azimut 0°, 80°, 190° et 270° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 4 antennes panneaux en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Le remplacement des 3 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

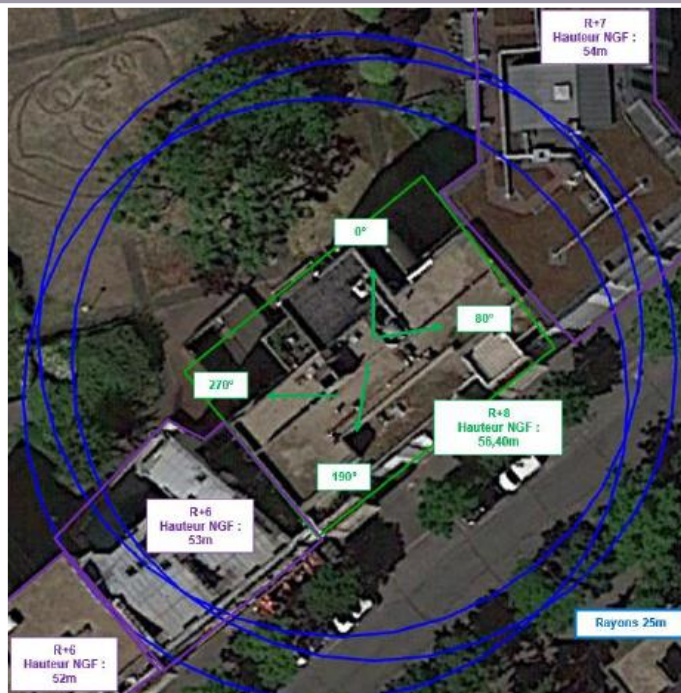
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Primaire Félix Faure	146, Av Felix Faure 75015 Paris	21m R+3	OUI	42m	1,04 V/m soit 2,88%
Crèche Centre Municipal Modigliani	15, Rue Modigliani 75015 Paris	7m R+1	OUI	78m	1,61 V/m soit 4,47%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Primaire Félix Faure	146, Av Felix Faure 75015 Paris	21m R+3	NON	42m	1,05V/m soit 1,72%
Crèche Centre Municipal Modigliani	15, Rue Modigliani 75015 Paris	7m R+1	NON	78m	< 1 V/m soit 0,95%

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 0°	Azimut 80°	Azimut 190°	Azimut 270°
Niveau maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	20 m	21 m	22 m	17 m

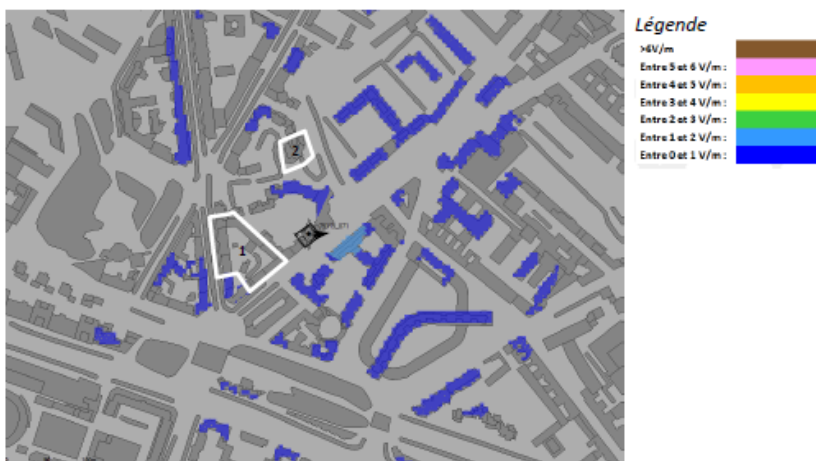
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

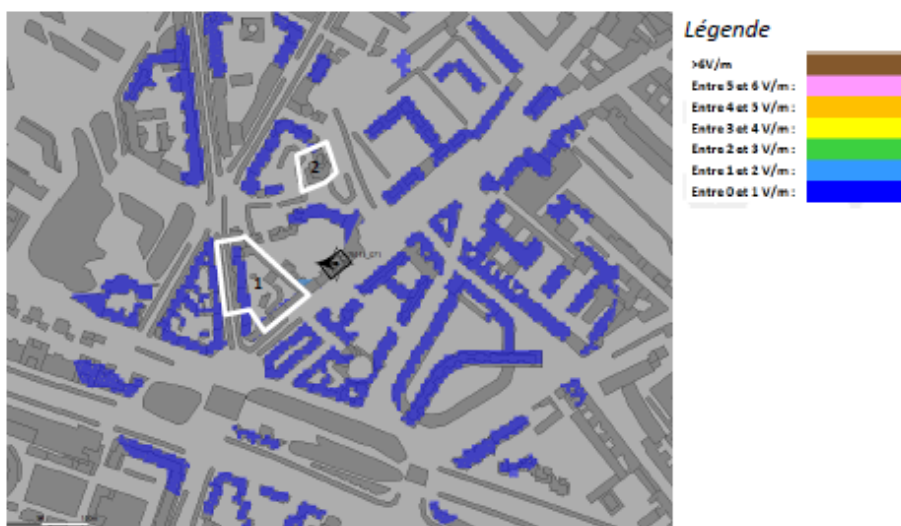
Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 23 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 17 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 23 m.



	Azimut 0°	Azimut 80°	Azimut 190°	Azimut 270°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	21 m	23 m	23 m	17 m

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 80°



Azimut 190°



Azimut 270°

